



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 27 septembre 2022

Présidence M. le Président THIERRY HENRY

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

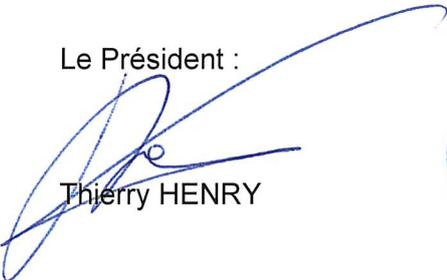
- vu le rapport municipal no 13/2022 « **Réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Simon Schulé et consorts - Demande d'étudier l'opportunité d'une installation sportive de type pumtrack à Romanel-sur-Lausanne** » adopté en séance du 28 mars 2022
- oui le rapport de la commission chargée de l'examen de ce rapport ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- de prendre acte de la réponse au postulat déposé par Madame la Conseillère communale Martina Fantin et Messieurs les Conseillers communaux Simon Schulé, Simon Lob, Luis Borda et Jérémie Dähler concernant l'étude de la possibilité d'installer un circuit de pumtrack.

Ainsi délibéré en séance du 27 septembre 2022.

Le Président :


Thierry HENRY



La Secrétaire :


Manuela KAUFMANN

Avis affiché le 29 septembre 2022